

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 6 mai 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 6 mai 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-05-06-116

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2013

C- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2013

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2013
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2013
- 100-7 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2012
- 100-8 Dossier du 82 chemin Deschênes privé – Offre de règlement
- 100-9 Dossier du 100 chemin Grant privé – Offre de règlement
- 100-10 Acquisition d'un ordinateur – Directrice générale adjointe

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en avril 2013
- 300-2 Rapport des travaux prévus en mai 2013
- 300-3 Communications
- 300-4 Travaux de voirie 2013 – Recommandations du comité
- 300-5 TECQ 2010-2013 – Travaux de voirie – Programmation
- 300-6 Réintégration au travail des employés en voirie
- 300-7 Nettoyage et balayage printanier des rues – Date limite
- 300-8 Fauchage des bords de chemins
- 300-9 Demande de subvention salariale à Emploi-Québec
- 300-10 Calcium

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Travaux de réparations
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Programme de vidange des boues des fosses septiques – Choix de l'entrepreneur pour 2013
- 400-6 Réembauche du chargé de projet en environnement
- 400-7 Nouveau regroupement de la protection de l'eau

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 CCU
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2013
- 600-3 Divers travaux d'aménagement – Crédits budgétaires à débloquer
- 600-4 Comité de revitalisation du village et des cantons
- 600-5 Article sur le site Web
- 600-6 Budget pour rencontres de travail

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Nouvelle loi sur le patrimoine
700-2 Forum culturel de Saint-André-Avelin

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013

M.B. 2013-05-06-117

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2013

M.B. 2013-05-06-118

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

C- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013

M.B. 2013-05-06-119

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Cheminement du dossier de la sablière
- Débordement au lac Cameron
- Jardin communautaire

Note au procès-verbal

Le promoteur désirant faire modifier le zonage afin d'y ajouter l'usage nécessaire à l'exploitation d'une sablière dans la zone F-136 a retiré sa demande.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2013

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois d'avril 2013.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Emplois d'été Canada 2013 – Demande de financement

Note au procès-verbal

Nous avons reçu confirmation d'une subvention pour un étudiant pour la période estivale. Un avis public sera affiché et publié et la directrice générale procèdera à la formation d'un comité pour les entrevues.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2013-05-06-120

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 30 avril 2013, pour un montant total de 3 242.99\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2013

M.B. 2013-05-06-121

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2013 pour un montant total de 91 038.33\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2013

M.B. 2013-05-06-122

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 avril 2013 pour un montant de 10 703.75\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes 2012

M.B. 2013-05-06-123

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 233 336\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

Pour ces motifs, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Bouchette informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Dossier du 82 chemin Deschênes privé – Offre de règlement

M.B. 2013-05-06-124

Considérant que la municipalité est présentement poursuivie devant la Cour du Québec, par les propriétaires du 82 chemin Deschênes privé, pour la somme de 61 222.58\$ en plus des frais d'expert, des déboursés judiciaires et de l'intérêt applicable;

Considérant qu'un règlement global au montant de 30 000.00\$ est offert pour régler ce dossier;

Considérant que la contribution de la municipalité au montant de 5 000.00\$ est faite sans aucune admission de responsabilité et dans un but purement économique;

Considérant que les procureurs de la municipalité sont d'avis qu'il est dans l'intérêt de la municipalité d'accepter ce règlement hors Cour;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'accepter de participer au règlement global en contribuant la somme de 5 000.00\$ sans admission de responsabilité de la part de la municipalité.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

100-9 Dossier du 100 chemin Grant privé – Offre de règlement

M.B. 2013-05-06-125

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer pour la municipalité l'offre de règlement en ce qui concerne le dossier d'infraction du 100 chemin Grant, dossier dont le propriétaire s'est conformé à la réglementation municipale.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Acquisition d'un ordinateur – Directrice générale adjointe

M.B. 2013-05-06-126

Considérant que depuis l'embauche de la commis de bureau à temps partiel, la directrice générale adjointe utilisait l'ordinateur portable de la directrice générale comme outil de travail;

Considérant que l'ordinateur portable nécessite des réparations majeures, soit un changement de la carte maîtresse;

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir des outils de travail répondant aux exigences des logiciels utilisés par le personnel administratif;

Considérant la recherche de prix effectuée par la directrice générale auprès de notre fournisseur informatique;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater le directrice générale pour procéder à l'acquisition d'un nouvel ordinateur (poste et moniteur) pour la directrice générale adjointe et ce, selon la soumission déposée par « Groupe DL » au montant de 1 456.44\$. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations - Administration » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois d'avril 2013.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

300	TRANSPORT
------------	------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés en avril 2013

300-2 Rapport des travaux prévus en mai 2013

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux exécutés durant le mois d'avril 2013 de même que la liste des travaux prévus durant le mois de mai 2013.

300-3 Communications

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1 mentionne qu'il va se détacher du site Web et ce, prochainement. Des séances de formation se tiendront pour la directrice générale et la commis de bureau afin d'augmenter l'autonomie du personnel en ce qui concerne les mises à jour du site. Le volet « Environnement » prendra une forme différente et ce, suite à la venue d'un nouveau regroupement œuvrant à la protection de la qualité de l'eau.

300-4 Travaux de voirie 2013 – Recommandations du comité

M.B. 2013-05-06-127

Considérant les recommandations formulées par les membres du comité de voirie et ce, suite à une rencontre tenue le 22 avril 2013;

Considérant les sommes inscrites au budget pour des travaux en voirie, d'un montant total de 67 000\$ pour l'ensemble des chemins municipaux;

Considérant les postes budgétaires concernés : Location machinerie, entretien réparations infrastructures, gravier et sable et calcium;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu de débloquer les sommes inscrites au budget pour les travaux de voirie et ce, pour les travaux recommandés par le comité de voirie.

Adoptée à l'unanimité

300-5 TECQ 2010-2013 – Travaux de voirie - Programmation

M.B. 2013-05-06-128

Considérant la résolution M.B. 2012-06-04-147 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 juin 2012 et adoptant la programmation des travaux à exécuter par les sommes provenant du programme TECQ 2010-2013;

Considérant la résolution M.B. 2012-07-23-196 adoptée lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 23 juillet 2012 et modifiant la programmation des travaux afin d'y inclure la réalisation d'une étude pour améliorer le rendement de l'usine d'épuration et ce, pour une somme de 50 000\$;

Considérant la résolution M.B. 2012-09-10-226 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 10 septembre 2012 et modifiant la programmation des travaux afin d'y inclure des travaux de réparation de l'usine d'épuration et ce, pour une somme de 35 000\$;

Considérant les recommandations formulées par les membres du comité de voirie;

Considérant que ces recommandations consistent à terminer les travaux déjà débutés;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de modifier la programmation des travaux en voirie visés par la TECQ 2010-2013 afin d'affecter la somme de 279 000\$ à des travaux à être effectués sur le chemin de la Ferme-des-Six et sur la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles plutôt que sur la rue du Pont.

Adoptée à l'unanimité

TECQ 2010-2013 – Exécution des travaux de voirie

M.B. 2013-05-06-129

Considérant la résolution M.B. 2013-05-06-128 adoptée séance tenante et demandant une modification de la programmation des travaux de voirie subventionnés pas la TECQ 2010-2013;

Considérant que des appels d'offres doivent être réalisés afin de procéder à l'exécution des travaux;

Considérant que les travaux consistent à :

- Montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles
 - Pulvérisation sur 2.4km
 - Rechargement sur 2.4km
 - Traitement de surface double
- Chemin de la Ferme-des-Six
 - Bordure
 - Asphalte;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder aux différents appels d'offres pour l'exécution des travaux énumérés ci-dessus sur la Montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles et sur le chemin de la Ferme-des-Six.

Adoptée à l'unanimité

300-6 Réintégration au travail des employés en voirie

M.B. 2013-05-06-130

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la réintégration au travail des employés de voirie soit Monsieur Denis Larivière, en tant que journalier et opérateur de la rétrocaveuse et Monsieur Richard Lacroix, en tant que journalier et conducteur du camion « dompeur ». Les dépenses reliées à ce retour au travail seront imputées aux postes suivants : « Rémunération employé de voirie » (02-320-10-141), « Contribution employeur » (02-320-10-222) et « CSST » (02-320-10-252).

Adoptée à l'unanimité

300-7 Nettoyage et balayage printanier des rues – Date limite

M.B. 2013-05-06-131

Considérant le contrat #2011-03 concernant le nettoyage et balayage printanier pour les années 2011, 2012 et 2013;

Considérant l'article 8 du cahier des clauses techniques générales mentionnant que la date limite pour l'exécution des travaux est le 30 avril de chaque année;

Considérant l'article 7 du cahier des clauses techniques générales mentionnant le montant de la pénalité lorsque les travaux ne sont pas exécutés avant la date limite;

Considérant la demande formulée verbalement par l'entrepreneur responsable de l'exécution de ce contrat;

Considérant que le début des travaux a dû être reporté et ce, à cause des conditions climatiques, soit la dernière tempête de neige du 12 avril;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Béclair, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de reporter la date limite pour l'exécution du contrat au 13 mai 2013 et ce, sans pénalité.

Adoptée à l'unanimité

300-8 Fauchage des bords de chemins

M.B. 2013-05-06-132

Considérant que les membres du conseil désirent procéder par appel d'offres pour octroyer le contrat de fauchage des bords de chemins;

Considérant que les membres du conseil consentent à utiliser le même devis que l'an dernier, devis préparé par la directrice générale;

Considérant que les membres du conseil désirent octroyer un contrat d'une durée d'une année;

Considérant que dans le devis, il sera indiqué que les dates d'exécution de ce contrat seront du 21 juin 2013 au 15 juillet 2013;

Considérant que le prix demandé est un prix au kilomètre de chemins;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour le fauchage des bords de chemins et ce, pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité

300-9 **Demande de subvention salariale à Emploi-Québec**

M.B. 2013-05-06-133

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix pour compléter une demande de subvention salariale au nom de la municipalité de Bouchette pour au moins deux postes de journalier pour la municipalité. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel de candidatures pour combler les postes concernés. Le comité de sélection sera composé de quelques membres du groupe suivant : Réjean Major, Yvon Pelletier, Claudia Lacroix et Stéphane Patry. La dépense reliée à la publication de l'appel de candidatures sera imputée au poste « Publication et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

300-10 **Calcium**

M.B. 2013-05-06-134

Considérant le budget octroyé pour l'année 2013, pour la dépense de calcium, soit 25 000\$ et ce, pour tous les chemins municipaux;

Considérant les discussions intervenues lors de la tenue du comité de voirie le 22 avril 2013;

Considérant les principales raisons de l'épandage de calcium sur les chemins municipaux;

Considérant les techniques connues pour bien appliquer le calcium;

Considérant que certains chemins municipaux nécessitent un épandage plus complet et ce, en tenant compte de la forte circulation et la vitesse de circulation;

Considérant la nécessité de tenir compte de nos attraits touristiques situés dans notre municipalité;

Considérant la nécessité de prendre en considération la sorte de matériel déposé lors du rechargement;

Considérant que sur les chemins où la circulation est moins dense, le calcium sera déposé devant les résidences ainsi que de chaque côté de ses dernières;

Considérant que sur le chemin Paul, aux endroits où l'asphalte a été enlevé, l'épandage se fera sur toute la longueur;

Considérant que sur la montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles, l'épandage du calcium se fera sur toute la longueur;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Michelyne Bélaïr, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics pour procéder à l'épandage de calcium sur toute la longueur en gravier du chemin Paul, sur toute la longueur de la montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles et devant les résidences pour les autres chemins municipaux nécessitant du calcium.

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier enregistre sa dissidence sur cette résolution.

Adoptée à la majorité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

Note au procès-verbal

Des travaux de réparations temporaires ont été effectués à l'usine de traitement des eaux usées. L'Inspecteur municipal présentera dans les meilleurs délais des estimés relatifs à des travaux de plus longue durée.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

Note au procès-verbal

Le comité de travail en hygiène se réunira sous peu afin de réviser les frais d'utilisation du site des lagunes et ce, suite à l'augmentation du tarif en 2012.

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Programme de vidange des boues de fosses septiques – Choix de l'entrepreneur pour 2013

Note au procès-verbal

La directrice générale est mandatée pour rencontrer l'entrepreneur afin de discuter des prix relatifs à 2013.

400-6 Réembauche du chargé de projet en environnement

M.B. 2013-05-06-135

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par André Patry, il est résolu de procéder à la réembauche du chargé de projet en environnement, André Gravelle, et ce aux mêmes conditions que l'année dernière.

Adoptée à l'unanimité

400-7 **Nouveau regroupement créé pour la protection de l'eau**

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, mentionne qu'un nouveau regroupement, un organisme sans but lucratif, a été créé pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 **CCU**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2013**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'avril 2013 sont déposées.

600-3 **Divers travaux d'aménagement – Crédits budgétaires à débloquer**

M.B.2013-05-06-136

Considérant que divers travaux déjà prévus lors de l'élaboration des prévisions budgétaires 2013 doivent être réalisés prochainement;

Considérant que ces travaux consistent entre autre à :

- Aménagement de terrain pour l'installation du panneau de bienvenue à l'entrée nord de la municipalité
- Aménagement de marches en ciment à la grosse roche au Parc des Bâtisseurs
- Rafrâichissement du sentier dans le Parc des Bâtisseurs
- Finition de l'abri à l'entrée sud
- Délimiter un espace de stationnement à l'entrée sud
- Fabrication de deux tables de pique-nique pour l'entrée sud
- Peinture des murs extérieurs du Centre Quatre Saisons
- Installation d'un banc et aménagements floraux à la sortie du pont de fer
- Finaliser l'aménagement des machines agricoles

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de débloquer les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation des travaux énumérés ci dessus.

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Palletier, et le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, enregistrent leur dissidence sur cette résolution.

Adoptée à la majorité

600-4 **Comité de revitalisation du village et des cantons**

Note au procès-verbal

Une réunion de ce comité se tiendra la semaine prochaine.

600-5 Article sur le site Web**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, demande à ce que l'article paru dans le Journal La Gatineau dans l'édition du 25 avril 2013 sur le développement touristique soit publié sur le site internet de la municipalité. Les autres membres du conseil ont tous donné leur accord en ce qui concerne cette demande.

600-6 Budget pour rencontres de travail

M.B.2013-05-06-137

Considérant que des rencontres de travail seront organisées prochainement;

Considérant que certaines de ces rencontres se tiendront en présence de bénévoles offrant leur temps pour l'organisation de certaines activités municipales;

Considérant qu'il serait de mise d'offrir des breuvages et collations lors de ces rencontres;

Considérant que deux rencontres peuvent être organisées lors d'une même journée;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu de déloquer des crédits budgétaires d'un montant de 300\$ et ce, afin d'offrir breuvage, collation et dîner lors des prochaines rencontres de travail des différents comités municipaux. Cette dépense sera imputée au poste « Frais de déplacements – élus » (02-110-00-310).

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

Adoptée à la majorité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Nouvelle loi sur le patrimoine culturel**Note au procès-verbal**

Une rencontre s'est tenue au CLD en avril 2013 en ce qui concerne la nouvelle loi sur le patrimoine culturel. Cette rencontre faisait partie de la tournée auprès des municipalités et des MRC du Québec entreprise par le ministère de la Culture et des Communications, tournée visant à présenter la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel entrée en vigueur le 19 octobre 2012 en remplacement de la Loi sur les biens culturels.

Note au procès-verbal

Projet de la « Petite école de rang » - Concours Historia

Les élus sont tous invités à envoyer une invitation à tous leur contact en ce qui concerne le concours « Sauvez un bâtiment » sur le site Historia. Ce concours se déroule du 6 mai 2013 au 2 juin 2013. Le bâtiment ayant obtenu le plus de vote sera le gagnant d'une somme de 25000\$.

700-2 Forum culturel Papineau 2013 tenu à Saint-André-Avelin

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, André Patry, donne un bref résumé de sa participation au forum culturel Papineau 2013 sur l'art public tenu à Saint-André-Avelin le 12 avril 2013.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Fraternité des Paramédics de l'Outaouais – Demande d'appui

M.B.2013-05-06-138

Considérant que le dossier de la couverture pré-hospitalière est un dossier problématique présentement en Outaouais;

Considérant que la région de Gatineau et ses environs fait face à un manque de ressources ambulancières;

Considérant que présentement le ministère de la Santé et des Services sociaux a procédé à l'ajout d'une ressource ambulancière temporaire;

Considérant que le comité d'étude mis en place par le ministère a conclu qu'en Outaouais, la distribution des ressources ambulancières semble sous optimale à plusieurs occasions;

Considérant la possibilité de procéder au déplacement des ressources paramédicales des régions en les rapatriant au secteur urbain pour combler le manque de ressources;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que la municipalité de Bouchette appuie la Fraternité des Paramédics de l'Outaouais et exige le maintien de la couverture ambulancière des milieux ruraux auprès des représentants du ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Albatros Vallée-de-la-Gatineau (Maniwaki) – Demande de soutien financier

M.B. 2013-05-06-139

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de verser la somme de 100\$ au mouvement Albatros Vallée-de-la-Gatineau comme soutien financier pour l'année 2013. Cette dépense sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

800-3 Quai public au lac des Trente et un Milles – Demande d'utilisation

M.B. 2013-05-06-140

Considérant la demande d'utilisation du quai public au lac des Trente et un Milles par les propriétaires d'un terrain situé sur une île du lac;

Considérant que cette demande fait suite à un permis de construction émis aux propriétaires par l'inspecteur municipal et ce, pour une nouvelle construction d'un bâtiment principal;

Considérant que la municipalité de Bouchette a signé un bail emphytéotique avec la société Majopial Itée;

Considérant que la nature du bien couvert par le bail, soit le stationnement et le quai public, demeure de nature publique;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu que la municipalité de Bouchette supporte la demande des propriétaires et demande que la coordination des activités se fasse avec les représentants de la société Majopial Itée, gestionnaire par bail emphytéotique de la descente et du stationnement.

Adoptée à l'unanimité

800-4 ABV des 7 – Résultats des tests de l'oxygène dissous - Oxymètre

M.B. 2013-05-06-141

Considérant la résolution M.B. 2013-03-04-076 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2013;

Considérant que demain la deuxième mesure de l'oxygène dissous en profondeur sera effectuée;

Considérant que la première mesure a été effectuée le 18 mars 2013;

Considérant que la municipalité de Bouchette se porte volontaire pour défrayer les coûts en premier lieu et de refacturer les deux autres parties concernées, soit la municipalité de Sainte-Thérès-de-la-Gatineau et l'Association du Grand Lac Rond, et ce, lorsque les travaux seront exécutés en totalité;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des travaux exécutés, soit les 2/3, et ce, sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Demande d'un contribuable – Entrée de cour et bordure

Note au procès-verbal

Réception d'une demande d'un contribuable à l'effet que la municipalité procède à la réparation de son entrée de cour de même que la bordure de ciment et ce, suite au mouvement de sol lors du dégel. Les travaux reliés à son entrée de cour sont de sa responsabilité. Le directeur des travaux publics procédera à l'analyse des travaux de réparation de la bordure.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Patinoire
- Contrat de vidange des boues de fosses septiques

Note au procès-verbal

Des félicitations sont mentionnées en ce qui concerne l'exploitation de la patinoire. Beaucoup de gens provenant de l'extérieur de la municipalité utilisent notre patinoire durant la période hivernale à cause de la qualité de la glace.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2013-05-06-142

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 21 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière